



POUVOIR D'AGIR ET EMPOWERMENT

L'EFPP OUVRE UNE NOUVELLE FORMATION



Pouvoir d'agir

Empowerment



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation est organisée sur 3 jours.

Elle tend à mieux appréhender les notions de participation, de pouvoir d'agir et d'empowerment dans le champ social et médico-social.

Ces approches fondamentales appellent à une transformation profonde des pratiques dans le secteur social.

Elles traversent l'ensemble des politiques publiques et sociales et viennent interroger certaines pratiques plus "classiques" du travail social.

Paradoxalement, elles mettent souvent les professionnels en difficulté quand il s'agit de les décliner de façon opérationnelle.

Cette formation permet d'aborder ces notions à partir d'une approche expérientielle, partagée et collaborative en croisant à la fois les apports théoriques et pratiques.

Elle doit permettre d'éprouver, de mettre en pratique et de mieux comprendre ce que recouvrent ces différents concepts. À l'issue de ces trois jours de formation, les professionnels se sentiront plus aguerris pour déployer, initier et mettre en œuvre des actions participatives.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES PUBLIC VISÉ

Objectifs

Appréhender les notions de participation, pouvoir d'agir et empowerment et leur évolution dans le champ des politiques publiques et sociales

Initier et mettre en œuvre des actions visant à développer le pouvoir d'agir des personnes concernées et des collectifs

Questionner sa posture et sa pratique au travers d'une approche analytique et systémique

Public visé

Professionnels de terrain

Professionnels administratifs

Chefs de service, coordinateurs

MODULES DE FORMATION

MODULE 1 - Construire une dynamique de groupe participative et mieux comprendre les concepts

MODULE 2 - Construire un projet participatif à partir de sa pratique professionnelle

MODULE 3 - Penser la participation et analyser sa pratique professionnelle



Tarifs

Tarif individuel : 450 euros

Tarif employeur : 600 euros

Votre contact direct



Rémy LECLERC

Chargé de gestion administrative
et facturation

[01 44 39 28 55](tel:0144392855)

r.leclerc@efpp.fr